

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 juillet 2020

Le Conseil Municipal de MONTIGNÉ LE BRILLANT s'est réuni, à la Mairie, le jeudi 2 juillet 2020, à 20 heures, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Roger GODIN, Mme Christelle PLANCHENAU, M. Lionel BEAUFORT, Mme Pascale MARAQUIN, M. Aymeric ROSSIGNOL, Mme Nathalie BOIZARD, M. Jonathan LEBOURDAIS, Mme Karine COLLET, M. Pascal POIRIER, Mme Christine COMMERE, M. Serge BRUNET, Mme Nathalie MARTEAU.

Pouvoir : Annie HILAND donne son pouvoir à Nathalie MARTEAU

Absente excusée : : Annie HILAND

Secrétaire de séance : Lionel BEAUFORT

Observations : Procès-verbal de la réunion du 18 juin 2020 : Mme Nathalie MARTEAU, Mr Serge BRUNET ne valident pas le PV du 18 juin 2020 car tout ce qui est dit en Conseil Municipal n'a pas été intégré au compte-rendu. Les ajustements seront faits.

Signatures des PV du CM du 25 mai 2020 et du 18 juin 2020

ORDRE DU JOUR

- 1- Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire octroyées par le Conseil municipal
- 2- Compte-rendu des 4 commissions (réunions du 20 juin + préparation du budget + centre de loisirs de l'été + avancement des travaux lotissement et cœur de bourg + information municipale)
- 3- Fixation du montant des subventions communales
- 4- Révision des tarifs et loyers communaux
- 5- Présentation des bilans financiers des différents services communaux
- 6- Fixation des taux d'imposition de 2020
- 7- Contrat d'entretien 2020 des terrains de football
- 8- Questions diverses
- 9- Dates des prochaines réunions

1- DECISIONS A PRENDRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- DIA :

réf	Adresse	Réf cadastrale	Surface	Date	Avis
DENUAULT	Impasse des rosiers			12.06.2020	NA
VALLEE	La Roche			12.06.2020	NA

Afin de ne pas retarder le lancement des travaux de première phase de la seconde tranche du lotissement du Coudray, G. TRAVERS a signé le 19 juin 2020 le devis AC2S (coordinateur en matière de sécurité et protection de la santé – niveau 3) d'un montant de 1 016.40 € HT soit 1219.68 TTC.

Le devis KALIGEO (géomètre) d'un montant de 4 320 € HT (5184 € TTC) a été signé par M. PEIGNER le 3 avril 2020.

2- COMPTE-RENDU DES QUATRE COMMISSIONS : (réunions du 20 juin + préparation du budget + centre de loisirs de l'été + avancement des travaux lotissement et cœur de bourg + information municipale)

Réunion du samedi 20 juin pour les 4 commissions : installation des commissions : désignation Vice-Présidents, répartition en sous-commissions :

Le maire et l'ensemble des adjoints étaient présents à toutes les commissions pour leur installation et pour avoir une vision et une prise en compte globale des sujets.

- FINANCES :
Gérard Travers, Nathalie Boizard, Nathalie Forêt Vettier, Roger Godin, Christelle Planchenault, Aymeric Rossignol, Pascale Maraquin.
- PETITE ENFANCE :
Nathalie Forêt Vettier, Jonathan Lebourdais.
- ENFANCE :
Nathalie Forêt Vettier, Jonathan Lebourdais, Lionel Beaufort.
- JEUNESSE :
Nathalie Forêt Vettier, Jonathan Lebourdais, Christelle Planchenault.
- SENIORS :
Nathalie Forêt Vettier, Nathalie Boizard, Christine Commère, Annie Hiland.
- AMENAGEMENT ET URBANISME :
Roger Godin, Pascal Poirier, Aymeric Rossignol, Annie Hiland.
- TRAVAUX / SERVICE TECHNIQUES (bâtiments, voiries, chemins et réseaux) :
Roger Godin, Pascal Poirier, Aymeric Rossignol, Serge Brunet.
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT-ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT COMMUNAL :
Roger Godin, Pascal Poirier, Aymeric Rossignol, Karine Collet.
- VIE ASSOCIATIVE :
Christelle Planchenault, Jonathan Lebourdais, Pascale Maraquin, Lionel Beaufort, Karine Collet, Nathalie Marteau.
- JEUNESSE ET SPORTS :
Christelle Planchenault, Nathalie Forêt Vettier, Jonathan Lebourdais, Nathalie Marteau.
- COMMUNICATION :
Christelle Planchenault, Jonathan Lebourdais, Pascale Maraquin, Aymeric Rossignol.

COMMISSION FINANCES :

- Dossier préparé comme convenu par Chantal Tribondeau. Examen complémentaire par Gérard Travers et Nathalie Boizard.
Chantal Tribondeau a accepté de nous apporter ses compétences pour la préparation le budget. Les élus l'en remercient. Après une rencontre avec la Trésorière Mme LURSON, la commission finance se réunira le mardi 21 juillet à 20 H.
- Discussion sur les aides accordées aux artisans-commerçants, suite au confinement
Proposition de la commission : Quelles que soient les demandes d'aides des TPE et PME locales, la municipalité ne pourra pas aller au-delà de ce qu'elle a accordé lors du précédent conseil municipal et invite les commerçants et artisans à s'adresser à Laval-Agglo.

Commission Enfance Jeunesse :

- ✓ Accueil de loisirs été : point de situation et inscriptions.
- ✓ Effectifs des écoles.
- ✓ Conseil école publique.
- ✓ Demande de l'école privée de Nuillé pour inscription des enfants sur l'Accueil des Loisirs de Montigné.
- ✓ Reconstitution du poste relais assistantes maternelles en communes associées.
- ✓ Planning des agents péri et extrascolaire.
- ✓ Date commission CCAS : le samedi juillet à 11h.
- ✓ Demande de subvention MAM.
- ✓ Accueil de loisirs
 - Une vingtaine d'enfants sont inscrits pour cet été, probablement une trentaine à prévoir. Les inscriptions de dernière minute sont acceptées. Le séjour à la Jaille Yvon le 25 juillet est maintenu (15 jeunes maximum).

Lionel Beaufort à vu avec l'accueil de loisirs de L'Huisserie pour avoir d'autres tentes afin d'assurer la distanciation. Trois stages d'équitation sont prévus avec 10 inscrits/stage. Toutes les demandes sont satisfaites.

- Jonathan Lebourdais évoque la dernière semaine d'août avec le centre de loisirs d'Ahuillé, ainsi que le chantier argent de poche (élagage des chemins, entretien du terrain de tennis, marquage au sol à l'école publique).
- ✓ Effectif des écoles pour l'année 2020/2021 :
 - Ecole publique : 97 enfants dont 46 maternelles, au regard des effectifs, la salle de motricité sera transformée en salle de classe. Le dortoir devenu trop exigu, la sieste des plus grands se réalisera dans une ancienne salle de classe. La surveillance pourra être assurée par Christine SAUVE.

Au conseil d'école qui s'est tenue le 30 juin 2020, il a été évoqué le projet patrimoine « Les mines de Montigné » qui aura lieu le dimanche 20 septembre avec la présence d'un géologue, d'un historien amateur...

Les enseignants sont fortement intéressés. Le projet est plutôt destiné au cycle 3.

L'école a prévu d'investir dans un projet de circuit de billes.

La sécurité attentat nécessite l'achat des stores.

- Ecole privée : 67 enfants. Un nombre stable qui permet d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Une information sur le projet patrimoine leur sera également présentée.
- ✓ Sollicitation de l'école privée de Nuillé pour inscrire entre 10 et 15 enfants à l'accueil de loisirs de Montigné suite au passage à la semaine scolaire à 4 jours. Un courrier leur sera adressé précisant que cela n'est pas possible au vu de l'augmentation des effectifs à l'accueil de loisirs, des locaux dimensionnés à nos effectifs et un taux d'encadrement permettant tout juste d'absorber les futurs effectifs
- ✓ Reconduction du poste d'animatrice de relais Assistantes maternelles. En réunion du 22 juin 2020 avec la commune d'Ahuillé/Nuillé/Montigné la décision est prise de reconduire ce poste à l'identique soit 72% d'ETP. Les entretiens sont prévus semaine 30. Un tuilage est prévu avec les 2 professionnelles sur la dernière semaine du mois d'août.
- ✓ Le planning des agents péri et extrascolaire ainsi que la restauration sera travaillé avec l'ancienne première adjointe N.Manceau le samedi 04 juillet 2020.
- ✓ CCAS : commission d'installation avec Mr Duchemin et Mme Lepage prévue le 22 juillet à 18h15. Deux autres personnes devront intégrer cette commission puisque le nombre minimal est de 8 représentants, plus le Maire. La parité doit être respectée entre le nombre d'élus et les représentants du milieu associatif et de la société civile.
- ✓ La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) « les petits brillants » (Agrément de 12 enfants) a fait une demande de subvention pour l'achat de jeux et au titre du confinement pour des loyers maintenus alors que la MAM était fermée.

Il est rappelé que Mayenne Habitat a octroyé 2 mois de loyers en raison du confinement.

Etant une association à but lucratif le Conseil Municipal refuse la demande de subvention à l'unanimité. Une subvention de 1500 € a déjà été octroyée en 2019 pour une aide à l'installation de la MAM.

Commission Travaux et Urbanisme :

- ✓ CR du 20 juin 2020
- ✓ Lotissement du chemin du Coudray ;
- ✓ Maison Fouquet ;
- ✓ Lotissement de la Paillardière.

- ✓ CR du 20 juin 2020.

Présents : Pascal POIRIER, Aymeric ROSSIGNOL et Karine COLLET ;

Absents : Serge BRUNET et Annie HILAND

Les différentes sous-commissions ont été décidées dans ce pôle Travaux et Urbanisme et ont été définies comme suit :

- AMENAGEMENT ET URBANISME
- TRAVAUX / SERVICE TECHNIQUES (bâtiments, voiries, chemins et réseaux)
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT- ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT COMMUNAL

- ✓ Tous les membres de la commission sont conviés aux visites de chantier. Toutefois, il faudra éviter d'être trop nombreux pour des raisons de sécurité.

Le terrassement du nouveau quartier a commencé le 29 juin 2020. L'entrée et la sortie du chantier se font par le chemin du Coudray, vers le Haut Chêne. Une demande de la MAM pour avoir des emplacements temporaires de parking dont 1 emplacement enherbée sur sa parcelle est à l'étude :

Un arrêt minute peut être envisager sous réserve que cela ne pénalise pas l'ensemble des usagers, un équilibre pour une bonne circulation doit être trouvé. En ce qui concerne le stationnement sur la parcelle, nous recommandons que la MAM fasse une demande à MEDUANE Habitat dans ce sens ; les frais engendrés ne pourront être pris en charge par la municipalité.

- ✓ Maison Fouquet : chaudière, radiateurs démontés. Le désamiantage est commencé, des tests sont prévus avant et après chantier. Contrairement à la demande de l'entreprise, la commune ne mettra pas de bungalow à disposition, l'entreprise doit installer le chantier conformément aux règles en vigueur pour ses salariés. Roger GODIN trouve étonnant qu'il 'n'ait été demandé à l'entreprise FEVRIER ni mode opératoire ni phasage des travaux lors de la sélection des offres pour un chantier aussi sensible.

A noter qu'il n'a pas été fait d'information aux riverains pour l'instant car les salariés de l'entreprise FEVRIER ont accès au chantier par la cour donc sans conséquence sur la circulation rue des écoles.

Après une rencontre avec Mayenne habitat, un planning des travaux de construction sera établi. Une vigilance particulière sera faite sur la seconde phase : les travaux de construction, pour limiter au maximum l'impact sur la rue des écoles. Une information à ce sujet sera délivrée dès que possible.

- ✓ Lotissement de la Paillardière : Une demande a été faite. La personne concernée précise qu'elle fera travailler des artisans locaux et demande à la commune de faire un geste en termes de prix. Après une discussion avec l'ensemble du conseil municipal sur l'opportunité d'une éventuelle modification puis sur le prix de la parcelle, G. TRAVERS propose un prix de 50,00 € TTC / m². Au départ le prix était de 57,41 € TTC / m², mais depuis 2015 baissé à 51,67 € TTC / m².

Proposition acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Commission communication/vie associative :

Résultat groupe de travail communication du 22/06/20 et du 30/06/2020 :

Présents : Pascale Maraquin, Aymeric Rossignol, Jonathan Lebourdais, Sylvie Vilfeu (tuilage sur la création du 1^{er} journal)

Le groupe propose le nom du journal flash « Le Petit Montignéen » et du journal magazine « Le Montignéen »

Il est souhaité de faire paraître Le Petit Montignéen pour mi-juillet, format A3 plié, avec pour sujets : le mot du maire, la vie municipale, les écoles, l'agenda, les travaux sur la commune

Résultat groupe de travail Journées du Patrimoine du 23/06/20 :

Présents : Loic Michel, Gilles Braud et Daniel Pinard de l'UDAL section histoire, Nathalie Forêt Vettier, Roger Godin, Karine Collet, Lionel Beaufort, Jonathan Lebourdais, Christelle Planchenault

L'organisation de la journée du 20/09/20 est en cours, sur Montigné avec expo affiches et vidéo, ateliers ludiques et randonnées

Commission communication : le tuilage est fait avec Silvie Vilfeu.

Proposition de nom du journal « le petit Montignéen » et le magazine « Le Montignéen ». La proposition est validée par le Conseil Municipal.

L'imprimerie Madiot continuera d'imprimer le bulletin.

Pour les prochains magazines, 'un référent article est demandé dans chaque commission. Chaque commission revoit la question aux prochaines réunions pour choisir une personne.

Journée du patrimoine le 20/09/2020 : proposition d'une soirée le samedi et le dimanche. Il est proposé aux talents locaux d'intervenir.

Marie Jo Therriau a rencontré Christelle Planchenault le 25 juin pour un tuilage et sur l'organisation d'événement à venir notamment le village flash téléthon à Montigné, la fête du jeu...

3- FIXATION DU MONTANT DES SUBVENTIONS COMMUNALES

SUBVENTIONS COMMUNALES – ANNEE 2020

Il est proposé de reconduire en l'état les subventions à ceux qui ont envoyé leur fond de trésorerie et de mettre en attente le versement pour les associations pour lesquelles le document fond de trésorerie demandé est attendu.

Des rencontres avec le milieu associatif seront prévues entre juillet et septembre afin de connaître leurs besoins.

Le Conseil Municipal, sous réserve de réception de pièces et justificatifs manquants, fixe comme suit les subventions de l'année 2020 (toutes autres demandes émanant d'associations extérieures à la commune seront rejetées) :

Associations	2020	2019
CCAS (excédent de fonctionnement Il est rappelé que la loi NOTRe permet la dissolution du CCAS et son intégration dans le budget communal	2 000,00	2 000,00
Comité des Fêtes	2 000,00	2 000,00
Société de pêche	700,00	750,00
Club du Manoir	350,00	350,00
Association de Gymnastique Volontaire	350,00	350,00
Association communale de lutte contre les ennemis des cultures	200,00	350,00
ASLM – Subvention identique à 2018 Prise en charge animateur sportif	2917,00	4 250,00 2 917,00
Hommes et Peuples Solidaires	76,00	76,00
Association d'aide à domicile de l'Huisserie, Montigné, Origné et Nuillé Une nouvelle convention devra donc être signée avec l'ADMR	1 437,00	1 529,00
Association Construire Ensemble	135,00	135,00
Amicale Laïque (+ gratuité de la 1 ^{ère} location de la salle de loisirs de l'année).	300,00	300,00
APEL (+ gratuité de la 1 ^{ère} location de la salle de loisirs de l'année). Idem à l'amicale laïque	300,00	300,00
CAUE	69,00	69,00
Monti'Jardi (correspondant au montant sollicité)	100,00	100,00
Les enfants de Pégase		0
Ecole publique Pablo Picasso Projet pédagogique Classe découverte		5040.50
OGEC	40 251,00	44118.00
Ecole privée - Sacré cœur Classe découverte	541,00	3521.77

L'association ADADA souhaite que l'on parle plus d'elle. Elle demande à avoir la gratuité de la salle. L'an dernier elle a dû payer la salle et il y a eu des complications pour le remboursement.

G. TRAVERS propose la gratuité de la salle : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Le Conseil Municipal maintient l'engagement de 25% des projets pour les sorties et classes de découverte des écoles.

DCM057/JUIN/2020

4- REVISION DES TARIFS ET LOYERS COMMUNAUX

➤ Il est proposé d'augmenter les tarifs de l'an dernier de 2%

Fournitures scolaires

Le crédit « fournitures scolaires », alloué à chacune des écoles, est fixé pour l'année 2020 à 50,00 € par élève inscrit au 31/12/2019

Droit de stationnement – taxis

La redevance annuelle de stationnement pour le taxi installé sur la commune (M Miguel MARGERIE) est fixée à 49,00 € (au lieu de 48€ en 2019).

Droit de place/Commerçant : le droit de place des commerçants ambulants est fixé à 106 € par an (104 € en 2018).

Concessions cimetièrè :

- Le M² - 50 ans : 149 ,00 € (146,00 € en 2019)
30 ans : 92 ,00 € (90,00 € en 2019)
15 ans : 48 ,00 € (47,00 € en 2019)
- Caverne : 257,00 € (au lieu de 252,00 €) + 1 M² de terrain de concession trentenaire.
Installation plaque/Jardin du Souvenir : 23,50 € (soit 50 % du coût d'un M² de concession de 15 ans).

Montant du dédommagement dû par les propriétaires pour :

- Chiens et chats errants :

Capture et enfermement dans chenil communal : 27,00 € (au lieu de 26 €)

Transfert à la SPA : 70,00 € (au lieu de 65 €)

- Equidés et autres animaux errants : 51,00 € (au lieu de 50,00 €)

➤ **Les loyers sont à majorer chaque année à la date anniversaire du bail**

Logement de la Rue des Ecoles :

97,61 € par mois avec effet au 1er janvier 2019 (contre 95,95 € en 2019)

– Augmentation de 1,74 % entre les indices de référence des loyers des 4ème trimestres 2018- 2019.

Immeuble Rue Joseph Peigner :

- Logement de l'Etage : 480.50 €/Mois (au lieu de 472.29 €) au 1er mars 2019, soit une augmentation de 1,74 % entre les indices de référence des loyers des 4ème trimestres 2018 et 2019.
- Salon de coiffure : 330.41 €/Mois (soit une augmentation de 1.74 %)

Multiservices :

En application du bail en vigueur, le Conseil Municipal fixe le montant du loyer mensuel du multiservices, au 1er janvier 2019, à 1068.42 € HT au lieu de 1043.28 € HT (majoration de 2,41 % en application de l'indice des loyers commerciaux des 3ème trimestres de 2017 et 2018- loyer du logement représentant 30% du bail total).

Site de la Forge :

- Maison donnant sur la cour : 416.36 € par mois (au lieu de 409.93 €) au 1er janvier 2020 – Augmentation de 1,57 % entre les indices de référence des loyers des 3ème trimestres 2017 et 2018
- Maison donnant sur la rue des Ecoles : 397,06 € (loyer révisable au 1er septembre 2019 lorsque l'indice de référence des loyers du 2ème trimestre 2019 sera connu)
- Garage individuel : 17,00 € par mois (location précaire)
- Garage double : 29,00 € par mois (location précaire)

Chaises et tables de l'ancienne salle des fêtes :

- Chaise : 0,60 € l'unité
- Table (planche sur tréteaux) : 1,00 € l'unité

Il est décidé d'augmenter de 2% pour l'ensemble des loyers communaux.

Le projet d'agrandissement du salon de coiffure est en cours.

La réserve financière n'est pas acquise.

DCM058/JUIN/2020

5- PRESENTATION DES BILANS FINANCIERS DES DIFFERENTS SERVICES COMMUNAUX

Ces bilans n'ont pas été présentés dans le CA 2019.

Ils seront intégrés au BP de 2020.

6- FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DE 2020

- Reconduction des taux de 2019
- Contributions directes

En tenant compte des nouvelles bases notifiées et en reprenant les mêmes taux qu'en 2019, le produit fiscal attendu est de 397 876 € (il était en 2019 de 387 168 €).

Le conseil municipal décide de maintenir les mêmes taux qu'en 2019, à savoir :

- 17,99 % pour la taxe d'habitation (Pour les communes de même strate de population, taux moyen départemental : 29,98% et taux moyen national : 24,54 %)
- 21,92 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, (taux moyen départemental : 25,41 %, taux moyen national : 21,19 %)
- 38,30 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux moyen départemental : 45,26 %, taux moyen national : 49,67 %)

Reconduction des taux d'imposition de 2019 pour l'année 2020 voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Pas d'augmentation pour la partie communale.

7- CONTRAT D'ENTRETIEN 2020 DES TERRAINS DE FOOTBALL

- Info / CR du CM du 30 janvier 2020 (en question diverses)
- DCM 010/JANVIER/2020 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un contrat a été établi avec Dosso Paysages pour l'entretien des terrains de foot en 2020 : 17 tontes pour 6948€ HT. Apports d'engrais en 3 fois mais ne prévoit pas d'aération. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, - autorise le Maire à signer le contrat avec Dosso Paysages pour un montant de 6948 € HT.

Une proposition de robot de tonte a été faite auprès de Roger Godin.

8- QUESTIONS DIVERSES

- Un téléphone d'astreinte pour le bureau municipal (maire et adjoints) sera mis en place pour des appels d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie dès ce mois de juillet.
- La rencontre avec le personnel communal est reportée en septembre.
- Alain Deforges, agent technique, reprend à temps complet en septembre 2020.
- Jonathan Lebourdais évoque que l'on recherche un service civique pour une durée de 7 mois sur la commune de Montigné.

10- DATE DE LA PROCHAINE REUNION : le 23 juillet 2020 à 20h00 (vote du budget)

Fin de séance à 23 H 35